

Besançon, le 26 janvier 2017.

**Le Député de la 2<sup>e</sup> circonscription du Doubs**

A

**Monsieur Alain VIDALIS**  
**Secrétaire d'Etat chargé des transports, de**  
**la mer et de la pêche**  
246 boulevard Saint Germain  
75007 Paris

Permanence du député  
Éric Alauzet

59, rue de Belfort  
25000 Besançon

Tél  
09 67 23 39 91

*courriel*  
depute@alauzet.net

*Affaire suivie par*  
Guillaume TRAVAGLINI  
GT/EA 011708

**Monsieur le Ministre,**

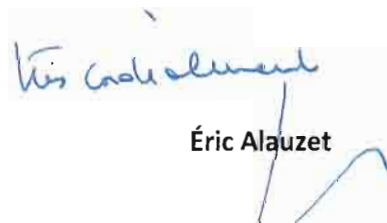
Je souhaite vous interpeller au sujet de la fermeture annoncée du guichet commercial de la gare de Baume Les Dames dans le Doubs et de ne maintenir sur place qu'une salle d'attente.

Cette décision, si elle devait être effective, aurait pour conséquence la dégradation du service public dans le secteur et, pour reprendre les termes du journal l'Est Républicain, l'apparition d'un "no man's land ferroviaire entre Besançon et Montbéliard". Le Conseil municipal de Baume Les Dames a, de son côté, voté une motion dans laquelle il déplore la fin annoncée du guichet commercial de la gare.

Plusieurs usagers, notamment des personnes âgées ou en situation de handicap, m'ont interpellé, ou se sont manifestés auprès de la mairie de Baume les Dames, pour déplorer la disparition programmée de cet accueil physique générateur de service utile et de lien social, et souligner qu'elles n'avaient pas toutes l'accès à internet ou les compétences pour se servir d'une borne de réservation. A ces égards, la décision de fermer le guichet ne manquerait pas d'accroître la fracture numérique, sociale et également de restreindre la mobilité de certaines personnes. Elle va inévitablement renforcer le sentiment d'abandon ressenti par certains territoires et certaines populations et sur lesquels prospèrent les discours extrémistes.

Face à cette situation dommageable, il m'apparaît nécessaire, Monsieur le Secrétaire d'Etat, de procéder à un examen attentif des conséquences qu'entraîneraient cette fermeture pour les administrés et le territoire concerné.

Je vous remercie par avance, Monsieur le Secrétaire d'Etat, pour l'attention que vous voudrez bien accorder à ce dossier et vous prie de croire en l'expression de mes salutations distinguées.



Éric Alauzet